

La Voie à Suivre

Terouma

662

Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France
 Tel.: +331 48 03 53 89 • Fax: +331 42 06 00 33 • hevratpinto@aol.com
 Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France
 Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • hevratpinto@aol.com



1^{er} Adar I 5771 - 5 Février 2011

Rabbi David Pinto Chlita

« Qu'ils prennent pour Moi un offrande » - lien et connexion avec D.

Notre paracha, qui traite de l'offrande pour le Sanctuaire, a été enseignée après celles de Yitro et Michpatim, consacrées principalement à la révélation du Sinai, au don de la Torah au peuple d'Israël et à la transmission de quelques autres mitsvot ajoutées aux premières déjà énoncées au Sinai. Essayons de comprendre le lien entre ces sujets, sa nature et son essence.

Il y a également lieu de s'attarder sur le choix des mots « Qu'ils prennent pour Moi un offrande » : que signifie « pour Moi » ? Rachi explique selon le midrach : « pour Moi, pour Mon Nom. » Cependant, quel rapport y a-t-il entre le Nom de D. et l'offrande ? Une autre question que nous avons déjà évoquée se pose encore : pourquoi Hachem a-t-Il demandé au peuple d'Israël une contribution pour la construction du Sanctuaire, alors que l'argent et l'or Lui appartiennent et que c'est Lui qui détient le pouvoir et la force de réaliser tout ce qu'Il désire ?

Par ailleurs, nous pouvons nous étonner de la répétition qui apparaît dans le verset : « Qu'ils prennent pour Moi une offrande, de tout homme que portera son cœur, vous prendrez Mon offrande. » La première partie de ce verset (« Qu'ils prennent pour Moi une offrande ») semble superflue. Il aurait été suffisant d'ordonner : « de tout homme que ...vous prendrez Mon offrande ».

Quant au lien entre les parachiot précédentes (Yitro et Michpatim) et la nôtre, le Tanna DeBei Eliahou explique (Eliahou Rabba) : immédiatement après que les bnei Israël aient accepté la royauté divine avec joie et déclaré « tout ce que Hachem a dit, nous le respecterons et nous le comprendrons », D. a ordonné « Qu'ils prennent pour Moi un offrande. » On peut toutefois se demander quel est le rapport entre l'acceptation du joug divin exprimée par la déclaration « nous ferons et nous écouterons » et l'offrande demandée pour le Sanctuaire ?

Comme nous le savons, la construction du Sanctuaire avait pour but de faire résider la présence divine sur terre, de créer un lien et un attachement entre Le Saint Béni Soit-Il et Israël : un lien qui sera permanent et concret grâce au service divin effectué dans ce Sanctuaire, comme le dit le Ramban au début de cette paracha. C'est le sens de ce que dit ensuite Hachem : « Je résiderai (véchakhanti) parmi eux » : tel est l'objectif et la vocation du Michkan.

L'union avec Hachem par le biais du Sanctuaire n'est devenue possible qu'une fois que les bnei Israël se sont effacés et annihilés devant Lui. Au moment où ils ont annulé leur réflexion et leur volonté, où ils ont soumis cette volonté à celle du Créateur en déclarant « tout ce que Hachem a dit, nous le ferons et nous l'écouterons », ils sont devenus digne d'être en union avec Lui par Sa présence parmi eux de manière dévoilée et permanente. En effet, aucune union réelle n'est envisageable entre deux entités distinctes qui revendiqueraient chacune son identité. L'existence même de deux entités séparées contredit l'idée d'union et il n'y a de réelle association que lorsque l'une des deux parties s'efface pour se fondre au sein de l'autre.

Lors de la révélation du Sinai, le peuple d'Israël n'a pas uniquement reçu la Torah. Il n'a pas simplement accepté d'accomplir les 613 mitsvot. Les bnei Israël se sont annihilés et ont soumis leur volonté à celle de D. en déclarant « nous ferons et nous écouterons » : ils n'ont laissé de place ni à leur réflexion propre, ni à un quelconque jugement d'appréciation, car ils étaient convaincus qu'il n'existe pas d'autre connaissance ou d'autre volonté que celle de D. C'est pourquoi ils ont d'abord annoncé « nous ferons », et ensuite seulement « nous écouterons ». En acceptant la Torah dans cette optique, le peuple juif a atteint un niveau d'unité parfaite avec D. : D. Israël et la Torah ne forment qu'un.

Ayant atteint un tel niveau, les bnei Israël sont devenus dignes de vivre entourés de la présence divine, conséquence naturelle de leur union parfaite avec Hachem. Il venait vivre avec eux de manière permanente et dévoilée, si l'on peut s'exprimer ainsi. A propos du verset « Or, le jour où Moché eut achevé (kelot) de dresser le Sanctuaire » (Bamidbar 7, 1), Rachi

explique que 'le jour de l'érection du Sanctuaire, Israël était comme une fiancée (kala) qui entre sous le dais nuptial'. De même qu'un fiancé et une fiancée, un homme et une femme, sont deux moitiés qui deviennent un seul corps ('sa femme est comme son propre corps'), de même lors de l'inauguration du Sanctuaire et de l'installation de la présence divine parmi les bnei Israël, ces derniers se sont liés et unis à Hachem pour former une entité unique avec Lui. Comme nous l'avons déjà expliqué, c'est pour cette raison que la Torah a intercalé l'ordre de « Tu ne monteras pas vers l'autel par des marches » entre la révélation du Sinai et la suite des commandements de la Torah (Michpatim). En effet, les marches symbolisent l'orgueil et la présomption, caractères antinomiques de la soumission et de l'abnégation. Or l'orgueil détruit le lien que la Torah permet par ailleurs de créer entre D. et Israël. C'est pourquoi le verset nous met en garde contre le risque de perdre le niveau atteint lorsque nous avons déclaré « nous ferons et nous écouterons » à cause d'un excès de fierté, et nous enjoint de ne pas utiliser de marches pour monter vers l'autel, qui, lui, symbolise l'humilité.

En acceptant la Torah avec une soumission et une abnégation totales, les bnei Israël ont atteint un niveau tel que « D., Israël et la Torah ne font qu'un » et ont ainsi été 'inclus' au sein de leur Créateur pour ne former qu'un seul être avec Lui. Avant de leur demander de construire le Sanctuaire, Hachem dit : « Qu'ils prennent pour Moi un offrande » : « le fondement même du michkan et l'essentiel pour que la présence divine y réside est que vous preniez votre propre personne comme offrande pour D., c'est-à-dire que vous vous mainteniez au niveau qui était le vôtre lorsque vous avez déclaré 'nous ferons et nous écouterons' en Me consacrant votre être, en vous annihilant devant Moi. » Alors seulement la suite du verset a un sens : « de la part de quiconque y sera porté par son cœur, vous prendrez Mon offrande » : vous serez alors dignes de voir résider la présence divine parmi vous et de vous attacher au Saint Béni Soit-Il pour ne former qu'un avec Lui. Cette 'prise' signifie une acquisition : il s'agit d'appartenir totalement à Hachem et de devenir sa propriété, à l'instar de cette offrande qui Lui est consacrée.

Notre effacement s'exprime lorsque nous acceptons la Torah en faisant abstraction de notre propre réflexion ('nous ferons et nous écouterons') pour satisfaire à la demande de Hachem : « Qu'ils prennent pour Moi un offrande » c'est-à-dire en s'annulant pour la sainte Torah. Ceci nous permet d'expliquer le midrach suivant (Chemot Rabba 33, 1) : « Qu'ils prennent (véyik'hou) pour Moi un offrande » comme il est écrit : 'Car Je vous ai donné un beau cadeau (leka'h), n'abandonnez pas Ma Torah'. On peut établir un rapprochement entre la Torah et le Sanctuaire : l'union entre le peuple d'Israël et son Créateur a débuté lors du don de la Torah (avec 'nous ferons et nous écouterons') et s'est parachevée avec l'acquisition du peuple par D. (« Qu'ils prennent pour Moi un offrande ») grâce à ce beau cadeau, c'est-à-dire la Torah qu'ils ont acceptée.)

A présent nous comprenons bien pourquoi nos Maîtres ont interprété le verset « Qu'ils prennent pour Moi un offrande » par « pour Moi, pour Mon Nom. » Lorsque les bnei Israël se lient et s'unissent à leur Créateur, ils sont appelés par Son propre Nom, puisqu'ils ne forment plus qu'un avec Lui. Comme nous le savons, toute la Torah n'est composée que des Noms de D. Mais les mots de la Torah font également allusion à la collectivité d'Israël puisqu'ils sont

suite page 2

Paris

Lyon

Marseille

17:35

17:33

17:36

Allumage

18:45

18:40

18:41

Fin



au nombre de six cent mille tout comme les membres du peuple juif au Sinai. Ainsi, les lettres de la Torah forment les noms de D. et d'Israël. C'est ce qui est dit dans le verset « Et tous les peuples de la terre verront que le nom de Hachem est associé au tien, et ils te redouteront » : lorsque les bnei Israël accomplissent la volonté de D., s'annulent devant Lui et Lui sont liés, le nom de Hachem réside sur eux et le peuple est appelé par Son Nom. C'est pourquoi « ils te redouteront » : lorsque les nations observeront le peuple d'Israël, ils verront, si l'on peut dire, Hachem dans toute Sa splendeur. Telle est la signification de « pour Moi – pour Mon nom : lorsque vous vous consacrez totalement à Moi, vous serez appelés par Mon nom et vous serez inclus en lui. »

Alors que le peuple d'Israël atteint le niveau d'affirmer « nous ferons et nous écouterons », et qu'il est acquis entièrement par Hachem comme une offrande qui Lui est consacrée, D. annonce : « Je résiderai parmi eux », vraiment en leur sein, « Je descendrai et m'unirai à vous pour que nous demeurions ensemble, tels des fiancés qui deviennent un seul être. » Lorsque, d'en bas, nous exprimons notre élan en prenant un offrande pour Hachem, alors d'en haut on vient vers nous (« Je résiderai parmi eux »).

Les dernières lettres de « Vayik'hou li terouma (qu'ils prennent pour Moi un offrande) » ont

une valeur numérique de 21, comme le nom de Hachem 'Ehyé', dans lequel Israël est inclus et qui se réfère toujours au lien et à la proximité entre le peuple et D. : 'Je serai (ehyé) avec eux' (Dr Ha'haim Chemot 3, 14). Les lettres de ce nom forment aussi les initiales des noms des trois patriarches Avraham, Yits'hak et Ya'acov, qui sont à l'origine du lien entre le peuple d'Israël et le Saint Béni Soit-Il, et qui eux-mêmes Lui étaient unis et attachés en s'effaçant totalement devant Lui.

Si les bnei Israël atteignent le niveau de « Qu'ils prennent pour Moi un offrande », c'est-à-dire une annihilation totale devant D., leur offrande pour le Sanctuaire proviendra d'un réel élan de générosité. En effet, du fait de notre fusion avec Hachem, chacun aura le sentiment que donner pour le Sanctuaire revient à donner à lui-même : c'est le don le plus authentique qui soit. Donner à son enfant se fait volontiers, et réjouit le cœur. A fortiori donner pour soi-même ! Ainsi, quand un ben Israël se sent uni à D., en prélevant une offrande pour son Créateur, à ses yeux, il la prélève pour lui-même. C'est de cette générosité que le verset parle : celle qui consiste à ne faire qu'un avec D., à donner du fond du cœur tant notre attachement à Lui est intense, tant notre lien au Créateur est intime et profond.

Les paroles des Sages

« De la part de quiconque y sera porté par son cœur » (Chemot 25, 2)

Dans la communauté juive d'Iran habitait un jeune juif très dynamique qui avait été nommé « chef des éclaireurs » pour ses nombreux talents et du fait de son statut social privilégié. Il dirigeait par conséquent toute l'activité des éclaireurs de la région, et par ailleurs il enseignait l'hébreu. Cependant, malgré sa grande réussite dans ses activités et malgré les élans de sympathie qu'il suscitait, il ressentait un certain vide intérieur. En analysant son sentiment d'insatisfaction, il a se rendit compte que son cœur était attiré par l'étude de la sainte Torah, et plus particulièrement en Terre sainte.

Après avoir clairement défini son objectif, il est allé faire part à son père de sa décision d'aller étudier la Torah en Israël. En guise de réponse, celui-ci lui a tendu une feuille et un stylo en lui demandant de déclarer qu'il renonçait ainsi à sa part d'héritage.

Le père était en effet convaincu que cette demande ôterait totalement le projet de voyage de la tête de son fils. En effet, quelle personne sensée renoncerait-elle à la perspective d'hériter d'une richesse considérable uniquement pour un idéal, si important soit-il ? Mais bien que conscient de l'ampleur des sommes qu'il s'apprêtait à perdre, le jeune homme ne s'est pas effrayé et a signé le document avec détermination, sans même tenter de faire infléchir la décision de son père.

Ayant reçu l'autorisation de partir, il lui fallait à présent mettre son projet à exécution. A cette époque, se rendre d'Iran en Israël était loin d'être simple. Il s'est ainsi retrouvé ballotté à travers des chemins impraticables, a traversé des frontières illégalement en courant de grands dangers... pour enfin parvenir à réaliser son rêve : fouler le sol de la terre d'Israël.

Mais dès qu'il s'est rétabli de ce voyage difficile, il est parti à la recherche d'un lieu d'étude, d'une yéchiva. Parmi toutes les yéchivot dont on lui parlait, celle de Poniewitz était la plus souvent évoquée. L'ancien « chef des éclaireurs » n'a donc pas perdu de temps et s'y est immédiatement rendu.

Arrivé à la yéchiva, il n'a pas tergiversé. Il a demandé à voir le directeur, et les jeunes gens l'ont adressé au gaon Rabbi Yossef Chelomo Cahneman zatsal. Le Rav lui a chaleureusement serré la main, lui a demandé d'où il venait et ce qu'il désirait. Le jeune homme a alors répondu simplement qu'il arrivait d'Iran pour étudier la Torah à la yéchiva.

« Que connais-tu exactement ? » a poursuivi le Rav Cahneman.

« L'hébreu » a-t-il répondu avec simplicité.

« Sais-tu préparer une page de Guemara ? » a continué le Rav délicatement.

« Non, je ne sais pas » a murmuré le jeune homme.

« Etudier une michna tout seul... ? »

Le jeune a alors hoché la tête en signe de dénégation en répétant à nouveau qu'il connaissait l'hébreu...

Le Rav a levé les mains en lui disant : « Ecoute, dans cette yéchiva ont

La valeur des larmes

approfondit beaucoup l'étude de la guemara. C'est vraiment un lieu d'étude de haut niveau et je ne pense pas que tu y trouveras ta place. Tu dois d'abord te diriger vers ceux qui t'enseigneront la michna et la guemara, après quoi nous pourrions examiner ton degré de connaissances et décider si tu corresponds au niveau de cette yéchiva. Avec ton niveau actuel, tu ne peux pas étudier ici. »

Lorsqu'il a entendu cette réponse, l'imposante stature du jeune homme s'est affaissée et il a senti ses os se briser. Alors, d'un seul coup, sont remontés à la surface toutes les pérégrinations à travers des chemins difficiles qui lui avaient brisé les os, l'absence de soutien de ses parents et de toutes ses nombreuses connaissances qui l'avaient désapprouvé et n'avaient cessé de parler du vent de folie qui avait soufflé sur lui, et son renoncement à son important héritage, tout cela a ressurgi devant lui.

Mais il n'a rien dit et a tenté de garder sa contenance. Cependant, une grande pâleur lui avait envahi le visage, et un flot de larmes a inondé ses yeux et s'est mis à couler sur ses joues.

Lorsque le Rav a vu à quel point le jeune homme était ébranlé, il a compris ce qui se passait profondément en lui. Il lui a alors tapoté légèrement l'épaule en déclarant : « Cher ami ! Je change d'avis et je t'autorise à entrer à la yéchiva ! »

Il l'a mis en contact avec Rabbi Chimchon Harari qu'il a chargé de lui trouver des 'havrutot pour lui consacrer une heure chaque jour. Ainsi, deux ans plus tard, le jeune homme était devenu l'un des meilleurs étudiants de la yéchivat Poniewitz. Peu de temps après, on disait même que sa seule présence justifiait l'existence de la yéchivah ! Oui, c'était à ce point...

Ce jeune homme se nomme Eliezer ben David, et en peu de temps il est devenu l'un des plus éminents sages de notre génération...

Cette histoire nous a été racontée par le Maguid Mécharim (Rabbi Chelomo Lewinstein) au nom de Rabbi Mikhaël Peretz, qui a lui-même ajouté : « J'ai toujours été surpris par les circonstances dans lesquelles ce jeune homme a été accepté à la yéchiva. Mon étonnement n'a fait qu'augmenter au fil du temps lorsque j'ai rencontré des professeurs réputés chargés de cours dans les universités et que je leur ai demandé ce qu'ils feraient si un élève dont le bagage en anglais et en mathématiques est très faible tentait d'intégrer leurs écoles. Quiconque entendait ma question agitait la main en signe de mépris et s'exclamait : « On n'entre pas à l'université sans anglais et mathématiques ! » Mais je m'entêtais : « Que feriez vous si le jeune homme éclatait en sanglots en entendant votre réponse ? » « Nous lui permettrons de continuer à pleurer, répondaient les professeurs avec une amabilité forcée, mais sans ces matières de base il n'est pas apte à ce cursus et ne réussira pas ses études ! »

Le Rav Peretz conclut : « L'histoire de Rav Eliezer ben David m'a appris que dans l'étude de la Torah les choses sont différentes... et que les larmes sont certainement une raison valable pour permettre d'entrer à la yéchiva... »

Le seul vrai riche

« Parle aux bnei Israël et qu'ils Me prennent une offrande » (25, 2)

Il est écrit « A Moi est l'argent et à Moi est l'or, parole de Hachem des armées. » Le Saint béni soit-Il a dit aux bnei Israël : Donnez généreusement pour faire le Sanctuaire, et ne dites pas que vous donnez de votre poche, car tout est à Moi.

C'est pourquoi Il a dit : « qu'ils Me prennent », de ce qui est à Moi.

(Midrach Aggada)

Une triple offrande

« Qu'ils Me prennent une offrande... vous prendrez Mon offrande... c'est l'offrande » (25, 2-3)

Pourquoi trois fois ?

Cela nous enseigne que le Saint béni soit-Il a montré à Moché trois offrandes. L'une du Sanctuaire, l'une du Premier Temple et l'une du Deuxième Temple, ainsi qu'il est dit « l'or, l'argent et le cuivre » :

« L'or » correspond au Sanctuaire érigé par Moché, qui était cher aux yeux de D. comme de l'or ;

« L'argent » correspond au Premier Temple, construit par Chelomo, dont il est écrit : « L'argent était considéré comme rien à l'époque de Chelomo. »

« Le cuivre », c'est le Deuxième Temple, dans lequel il manquait cinq choses, l'Arche, le Kaporet, les Kerouvim, le feu et l'esprit saint.

(Midrach Avkir)

Le royaume d'Edom

« Des peaux de bélier teintes en rouge, des peaux de ta'hach et du bois de chittim » (25, 5)

« Des peaux de bélier teintes en rouge (meodamim), ce sont les rois d'Edom, dont le royaume s'est étendu sur Israël.

« Des peaux de ta'hach », c'est un acronyme, dont la traduction est : qui ont ébranlé les remparts de Jérusalem et ont affaibli Israël.

« Du bois (atsei) de chittim » : ils ont donné le conseil (etsa) de détourner Israël de proclamer l'unicité de son Roi.

(Leka'h Tov)

L'honneur de la Torah

« Ils feront une Arche en bois de chittim » (25, 10)

Pourquoi ont-ils reçu l'ordre de faire une arche pour la Torah ?

Rabbi Youda fils de Rabbi Elaï dit : Cela ressemble à un roi qui avait une fille unique, belle, pieuse et remplie de qualités. Le roi dit à ses serviteurs : « Ma fille est belle, pieuse et remplie de qualités et vous ne lui faites pas de palanquin ? Faites-lui un palanquin, il vaut mieux que la beauté de ma fille soit vue de l'intérieur d'un palanquin. »

Ainsi, le Saint béni soit-Il a dit : « Ma Torah est belle, pieuse et remplie de qualités, et vous ne lui faites pas une Arche ? Il vaut mieux que la beauté de Ma Torah soit vue de l'intérieur d'une Arche. »

(Chir hachirim Rabba)

La récompense de l'action

« Tu feras les poutres pour le Sanctuaire » (26, 15)

Est-ce donc Moché qui a fait le Sanctuaire ? Il est écrit : « Il a été fait par Betsalel, Oholiav et tout homme sage de cœur » ! C'est que Moché était là pour l'étude et Betsalel pour l'accomplissement (c'est-à-dire que Moché enseignait à Betsalel comment construire le Sanctuaire).

De là, nos Maîtres ont dit : « On donne une récompense à celui qui provoque l'action autant qu'à celui qui l'effectue... en effet, Moché a fait faire à Betsalel le travail du Sanctuaire, et D. le lui a compté comme si c'était lui qui l'avait fait, ainsi qu'il est écrit : « Le Sanctuaire de Hachem, que Moché a fait dans le désert » (I Divrei Hayamim 21, 19). »

(Chemot Rabba)

Une existence fixe pour le ciel et la terre

Il est dit dans la Guemara (Berakhot 55a) que Betsalel savait assembler les lettres par lesquelles le ciel et la terre avaient été créés, ainsi qu'il est écrit (Chemot 35, 31) : « L'esprit de D. le remplit de sagesse, d'intelligence et de discernement, ainsi qu'il est dit (Michlei 3, 19) : « Hachem, par la sagesse, a fondé la terre ; par l'intelligence, Il a affermi les cieux », et aussi (ibid. 20) : « Par son discernement, les abîmes s'entrouvrent ». Il est également dit dans la Aggada (Chemot Rabba 48, 4) : « Le monde a été créé par trois choses, ainsi qu'il est écrit : « Hachem, par la sagesse, a fondé la terre ; par l'intelligence, Il a affermi les cieux, par son discernement, les abîmes s'entrouvrent. » Disons par conséquent que D. n'a ordonné aux bnei Israël de faire un Sanctuaire que pour qu'ils se rappellent qu'ils doivent étudier la Torah et pratiquer les mitsvot, afin de maintenir le monde à l'existence, de la même façon que le Sanctuaire a été créé. Comme ils voyaient constamment le Sanctuaire, ils veillaient à étudier la Torah pour maintenir le monde à l'existence, et pour parfaire la création.

C'est pourquoi il est dit ici : « Ils me feront un Sanctuaire, et Je demeurerai en eux. » Il n'est pas dit « en lui » mais « en eux », ce qui nous enseigne que si les bnei Israël font un Sanctuaire et en apprennent à fixer leur attention sur la pratique de la Torah et des mitsvot, alors la Chekhina vient reposer en eux comme elle reposait en eux autrefois, au moment de la Création.

C'est pourquoi il est dit pour introduire ce sujet : « Qu'ils Me prennent une offrande », et les Sages ont expliqué (Tan'houma Terouma 1) : « Me », en Mon Nom. Peut-il venir à l'esprit que quelqu'un fasse une offrande pour le Sanctuaire sans que ce soit pour le Nom de Hachem ? Pour le nom de qui d'autre ? Mais la Torah nous enseigne que ni le monde, ni le Sanctuaire, qui est semblable au monde, ne peuvent subsister sans que l'homme ait l'intention de faire tout ce qu'il fait pour le Nom de D. Le mot « terouma » (offrande) est formé des mêmes lettres que « Tora » plus un « mem », allusion à la Torah qui a été donnée à la fin de quarante (« mem ») jours, et à l'étude de la Torah, pour que l'homme ne s'enorgueillisse pas et n'ait pas l'intention de s'agrandir grâce à sa Torah. S'il se conduit ainsi, il fait habiter la Chekhina à l'intérieur de lui, et relie les bnei Israël à leur père des Cieux.

C'est une tradition que nous tenons de nos Maîtres, que le Ciel et la terre n'ont été créés que par le mérite de la Torah, et ne subsistent que lorsque les bnei Israël étudient la Torah et accomplissent les mitsvot. Il est également dit (Yirmiyah 33, 25) : « Si ce n'était à cause de Mon alliance jour et nuit, Je n'aurais pas placé de lois au ciel et à la terre », et les Sages ont expliqué (Pessa'him 68a) : « Sans la Torah, le ciel et la terre n'existeraient pas. » Lorsque D. a créé l'homme, Il a mis en lui 248 membres et 365 nerfs, qui correspondent aux 613 mitsvot de la Torah, qui comportent 248 mitsvot positives et 365 interdictions. Lorsque l'homme étudie la Torah et accomplit les 613 mitsvot, l'écriture le lui compte comme s'il était devenu l'associé de D. dans la création, et comme s'il avait parfait la Création. En effet, jusqu'à ce que les bnei Israël étudient la Torah, l'existence du ciel et de la terre était en doute, ainsi qu'il est dit dans la Guemara (Chabbat 88a) : « Le Saint béni soit-Il a posé une condition à la création en lui disant : « Si les bnei Israël acceptent la Torah, vous subsisterez, et sinon, Je vous ramènerai au chaos. » » Comme les bnei Israël étudient la Torah, le ciel et la terre ont une existence ferme.

Voici comment le Rambam, dans son commentaire sur Pirkei Avot, explique l'enseignement du Tanna Nitaï HaArbeli : « Ne désespère pas de la catastrophe ». Il signifie : « Même lorsque tu te trouves au plus profond de la catastrophe, ne désespère pas de pouvoir supplier le Saint béni soit-Il. En effet, Sa miséricorde est grande, ainsi qu'il est dit : « la main de Hachem n'est pas trop faible pour sauver », « le salut de Hachem vient en un clin d'œil », ou encore « rien ne peut empêcher Hachem de sauver », que ce soit peu ou beaucoup. Il est également rapporté dans Berakhot que 'Hizkiyahou a dit à Yéchayah : « J'ai reçu la tradition de la maison du père de mon père que même si une épée tranchante est posée sur la gorge de quelqu'un, cela ne doit pas l'empêcher d'espérer la miséricorde divine. » »

Le Rav S. Yaffé explique, dans son livre « Yafé Maré » sur le Talmud de Jérusalem, que 'Hizkiyahou, quand il évoque une tradition du « père de son père », parle de Yéhochafat, dont il est dit (I Melakhim 22) : « Yéhochafat cria, et Hachem l'aïda. » Pour le Talmud de Jérusalem et le Yalkout (I Melakhim 22), cela nous enseigne qu'il ne manquait que la décapitation effective. C'est-à-dire que l'épée était déjà posée sur sa gorge, et malgré tout il n'a pas désespéré de la miséricorde divine, il a supplié Hachem, et sa prière a été exaucée. Le livre « Anaf Ets Avot » cite à ce propos une histoire arrivée au gaon et saint Rabbi Ya'akov Antebi, puisse Hachem venger son sang, qui était Rav de Damas, pendant le complot ourdi contre les juifs en 5600. Le gouverneur, un homme méchant, avait mis le gaon aux fers, et l'avait torturé. Il a voulu le menacer, et a ordonné à ses soldats de tirer l'épée, et de la mettre sur son cou. Mais le Rav a senti qu'ils avaient posé l'épée sur lui à l'envers. Alors lui est venu en tête l'enseignement des Sages, selon lequel « même si une épée 'acérée' est posée sur le cou de quelqu'un, il ne doit pas désespérer de la miséricorde divine ». C'est-à-dire que ce n'est pas si on a mis l'épée à l'envers, comme dans son cas, qu'il faut ne pas désespérer, mais même si on l'a mise du côté tranchant, comme pour Yéhochafat, chez qui il ne manquait que de trancher la tête effectivement, même alors il ne faut pas désespérer de la miséricorde divine.

La prière d'un tsadik

Voici une autre histoire qui s'est produite chez le gaon Rabbi Eliahou Mani, Av Beit Din de 'Hevron, qui était allé en Egypte, par une année de disette, pour ramener de la nourriture aux habitants de 'Hevron. Il était descendu chez le Ministre des finances de l'Egypte. Ce dernier, qui aimait et honorait les rabbanim, respectait énormément le Rav, et l'invita à déjeuner. Lorsqu'ils eurent fini de manger, le ministre s'excusa de devoir quitter les lieux pour aller se présenter au roi, parce que juste à ce moment-là on devait attribuer un centre de confection qui avait été fait pour vêtir cinquante mille militaires, et lui aussi avait fait une proposition sur la nature de la marchandise et le prix des vêtements.

Rabbi Eliahou Mani souhaite bonne chance au ministre mais lui demanda de faire attention de ne pas se laisser engager dans les discussions au point de laisser passer la prière de min'ha. En effet, les Sages ont dit (Berakhot 6b) : « On doit toujours faire attention à la prière de min'ha, car le prophète Eliahou n'a été exaucé qu'au moment de la prière de min'ha. » Le ministre promit au Rav d'y veiller.

Après une discussion de fond avec le roi et ses conseillers sur toutes les propositions qui avaient été faites pour le centre, le ministre regarda sa montre et vit que dans quelque temps, le soleil allait se coucher. S'il attendait son tour de parler de la proposition qu'il avait à présenter, il était très possible qu'il manque la prière de min'ha. Il s'excusa donc discrètement auprès de ses amis, se leva et alla dans une autre pièce pour prier min'ha. Pendant qu'il priait, le verset « Avant qu'ils n'appellent Je répondrai, ils sont encore en train de parler et J'entendrai » se réalisa pour lui. Hachem entendit sa prière, car le ministre était très généreux, il faisait beaucoup de bien à son peuple. Hachem inspira au roi et aux mi-

nistres de lui octroyer le centre. Le roi voulut le féliciter, mais il n'était pas là. Les amis du ministre dirent au roi qu'il était sorti pour prier. On l'attendit donc jusqu'à ce qu'il termine sa prière. Quand il revint dans l'assemblée, le roi le félicita de sa réussite pour le centre. En même temps, il lui demanda : « Depuis quand êtes-vous devenu tellement juste et sage que vous vous levez au milieu d'une réunion ministérielle pour aller prier ? »

Le ministre lui raconta toute la vérité : « Un grand sage d'Erets Israël se trouve chez moi, et je lui ai promis de prier, c'est pourquoi je me suis levé pour tenir ma promesse. » Quand les ministres partirent, le roi appela le ministre pour lui demander en privé : « J'ai une fille malade, qui est alitée depuis plusieurs mois. J'ai fait venir des médecins spécialistes, et tous se sont montrés impuissants. J'ai également demandé à des hommes de religion de prier pour elle, et tout cela en vain. Je vous en prie, demandez à ce Rav qui est chez vous de venir la bénir, peut-être qu'elle guérira. » Le ministre accepta et demanda au Rav de venir avec lui au palais pour prier pour la fille du roi.

Rabbi Eliahou Mani accepta immédiatement, et quand il se présenta au roi, celui-ci le fit rentrer chez sa fille. Là, le Rav se mit à prier Hachem de sanctifier Son Nom en envoya une prompte et totale guérison à la fille du roi.

La prière du tsadik fut exaucée, et trois jours plus tard la fille du roi se releva, guérie. Le roi était très heureux et invita de nouveau le Rav à venir au palais. Quand il vint, le roi lui exprima sa reconnaissance, car grâce à sa prière sa fille avait guéri. A cette occasion, le roi lui demanda pourquoi il avait eu besoin de venir en Egypte, et il lui répondit qu'il n'y avait rien à manger dans le pays et que la famine sévissait. Le roi ordonna immédiatement qu'on envoie plusieurs sacs de blé à l'adresse du Rav à 'Hevron, et donna au Rav des pièces d'or. Celui-ci repartit avec de grands biens pour les habitants de 'Hevron, et le Nom du Ciel se trouva sanctifié grâce à lui.

Je suis Prière

Cachériser la bouche

L'homme doit savoir que sa prière, qui doit monter devant le Roi des rois, le Saint béni soit-Il, doit être propre et pure, sans aucune impureté. Et quand il dit toute la journée des paroles interdites, qui rendent ses lèvres impures, ainsi qu'il est dit : « car je suis un homme aux lèvres impures », et qu'ensuite, avec la même bouche sale, il vient présenter sa prière, l'impureté plane au-dessus d'elle et elle ne sera pas agréée.

Mais il doit auparavant bien se rincer la bouche, et la cachériser, pour être digne de prier avec une bouche propre et pure. Le remède pour cela est de se repentir avant de commencer à prier, et de prendre la résolution de ne plus dire de paroles interdites, alors sa prière sera entendue.

(Zakhor LeMyriam)

Garde Ta Langue

Il faut prévoir les conséquences

Parfois, l'interdiction du lachon hara peut porter même sur un enfant. Si l'intention est d'éviter les dommages qu'il risquerait de commettre, et de le guider sur la bonne voie, c'est permis. Mais il faut savoir clairement dès le début que l'histoire est absolument vraie, et ne pas se dépêcher de faire confiance à ce qu'on a entendu d'autres personnes. Il faut aussi prévoir les conséquences que va avoir ce qu'on a raconté, car parfois beaucoup de mal peut résulter de choses comme cela. - ('Hafets 'Haïm)